

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

CPAM de l'Aisne

Rapport n° 2026-010-000/336403-1

Site

CPAM DE LAON
2 Rue Charles Péguy
02000 LAON

Commanditaire de la mission

CPAM DE LAON
2 Rue Charles Péguy,
02000 LAON

Opérateur de repérage

Julien PETITPREZ

Date Emission Rapport

09/04/2026

Référence de la commande

2026-010-000

Norme

NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante



Signature





Julien PETITPREZ
Localisé au 5 Rue Etienne Oehmichen
51100 REIMS
03 51 12 01 20 - contact@a2c.fr



SYNTHESE

Repérage Amiante Avant Travaux

► Site

La mission de Repérage Amiante Avant Travaux a été effectuée en fonction du programme et du périmètre de travaux définis par le maître d'ouvrage pour le site de :

CPAM DE LAON
2 Rue Charles Péguy
02000 LAON

► Accompagnement sur site

Pendant notre visite, nous étions accompagné de :

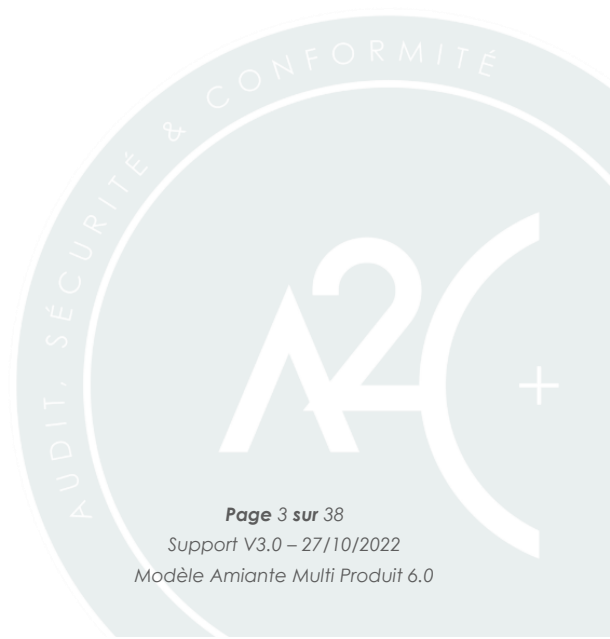
- Mme Gali - Autres -

► Moyen mis à disposition

Aucun

► Conclusion du repérage

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.



► Synthèse par local / Zone

Etage	Local / partie d'immeuble	Parties d'ouvrage ou de composant repérées		Présence d'amiante
		Élément témoin	Matériau ou produit	
R+1	Etage R+1	Ragréage sous revêtement existant	Ragréage	Absence
		Plaques de plâtres cartonnées	Placoplâtre >1997	Absence
		Bandes calicot	Bandes calicot	Absence
		Peinture et enduit fin	Peinture	Absence
		Joint de porte coupe feu	Joint porte coupe-feu sur battant	Absence
		Peinture et enduit fin	Peinture	Absence
		Plaques de plâtres cartonnées	Placoplâtre >1997	Absence
		Bandes calicot	Bandes calicot	Absence
		Ragréage sous revêtement existant	Ragréage	Absence
		Peinture et enduit fin	Peinture	Absence
		Ragréage sous revêtement existant	Ragréage	Absence
		Plaques de plâtres cartonnées	Placoplâtre >1997	Absence
		Peinture et enduit fin	Peinture	Absence
		Faux plafonds	Panneaux de faux plafond	Absence
		Faux plafonds en laine minérale	Panneaux de faux plafond	Absence
		Faux plafonds en métal	Panneaux de faux plafond	Absence
R+2	Etage R+2	Ragréage sous revêtement existant	Ragréage	Absence
		Joint de porte coupe feu	Joint porte coupe-feu sur battant	Absence
		Peinture et enduit fin	Peinture	Absence
		Ragréage sous revêtement existant	Ragréage	Absence
		Peinture et plâtre	Peinture	Absence
		Plâtre	Plâtre	Absence
		Colle de carrelage	Colle de carrelage	Absence
		Colle de plinthes	Colle de plinthe	Absence
		Bandes calicot	Bandes calicot	Absence
		Faux plafonds plâtre	Panneaux de faux plafond	Absence
		Peinture et enduit fin	Peinture	Absence
		Ragréage sous revêtement existant	Ragréage	Absence
		Peinture et enduit fin	Peinture	Absence
		Plaques de plâtres cartonnées	Placoplâtre >1997	Absence
		Colle de faïence	Colle de faïence	Absence
		Plaques de plâtres cartonnées	Placoplâtre >1997	Absence
		Bandes calicot	Bandes calicot	Absence
		Ragréage sous revêtement existant	Ragréage	Absence
		Peinture et enduit fin	Peinture	Absence
		Plaques de plâtres cartonnées	Placoplâtre >1997	Absence

Etage	Local / partie d'immeuble	Parties d'ouvrage ou de composant repérées		Présence d'amiante
		Élément témoin	Matériau ou produit	
		Ragréage sous revêtement existant	Ragréage	Absence
		Plaques de plâtres cartonnées	Placoplâtre >1997	Absence
		Faux plafonds en laine minérale	Panneaux de faux plafond	Absence
R-1	Sous sol R-1	Enduit de brebouchage	Enduits à base de plâtre lissés	Absence
		Joint de parpaing	Joints d'assemblage	Absence
		Peinture et enduit fin	Peinture	Absence
RDC	RDC	Colle de carrelage	Colle de carrelage	Absence
		Colle de plinthes	Colle de plinthe	Absence
		Plaques de plâtres cartonnées	Placoplâtre >1997	Absence
		Peinture et enduit fin	Peinture	Absence
		Faux plafonds en laine minérale	Panneaux de faux plafond	Absence
	RDC Restauration	Colle de carrelage	Colle de carrelage	Absence
		Colle de plinthes	Colle de plinthe	Absence
		Peinture et enduit fin	Peinture	Absence
		Plaques de plâtres cartonnées	Placoplâtre >1997	Absence
		Faux plafonds en laine minérale	Panneaux de faux plafond	Absence

► Réalisation

Mission effectuée le 24/03/2026

Opérateur de repérage	Visa
Julien PETITPREZ	

SOMMAIRE

SYNTHESE	3
<i>Repérage Amiante Avant Travaux.....</i>	<i>3</i>
DEFINITION DE LA MISSION.....	7
<i>Rappel de la législation.....</i>	<i>7</i>
<i>Objectif du Repérage Amiante Avant Travaux</i>	<i>7</i>
<i>Obligations de transmission</i>	<i>7</i>
INFORMATION D'IDENTIFICATION	8
<i>Immeuble bâti visité.....</i>	<i>8</i>
<i>Caractéristiques du site</i>	<i>8</i>
<i>Programmes de travaux et de repérage</i>	<i>8</i>
<i>Laboratoire d'analyse</i>	<i>9</i>
<i>Assurance.....</i>	<i>9</i>
<i>Compétences des équipes</i>	<i>9</i>
<i>Revue Documentaire</i>	<i>9</i>
MATERIAUX – PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	10
MATERIAUX / PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	11
MATERIAUX / PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE	18
LISTE LOCAUX OU ZONES NON VISITES	19
LISTE LOCAUX OU ZONES VISITES	19
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	20
FICHES D'IDENTIFICATION DES MATERIAUX / PRODUITS	22
PLANS ET CROQUIS	32
ANNEXES	38

Annexe 1 : Assurance de la société
 Annexe 2 : Certifications des préleveurs
 Annexe 3 : Résultat des prélèvements
 Annexe 4 : Autres annexes

DEFINITION DE LA MISSION

Rappel de la législation

La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement à l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis et conformément aux articles R4412-61 à R4412-65, R4412-97 du Code du Travail et L541-1 à L541-8 du Code de l'Environnement.

L'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérigène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail).

Objectif du Repérage Amiante Avant Travaux

Le repérage amiante avant travaux A2C Contrôle permet d'établir un état complet et détaillé de la zone de travaux face à la problématique amiante, de respecter la réglementation et de définir une méthodologie d'intervention en fonction du programme de travaux amiante, sécurisée, performante et optimisée.

Le repérage a donc pour objectif d'identifier, de localiser et de procéder à l'estimation de la quantité de tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux. La liste non-exhaustive des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante est définie par l'Annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

Obligations de transmission

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il doit adresser à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire doit mettre à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il doit tenir à disposition et communiquer ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire doit mettre à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il doit tenir à disposition et communiquer ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire doit conserver le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il doit communiquer ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

INFORMATION D'IDENTIFICATION

Immeuble bâti visité

Le présent Rapport concerne le bâtiment suivant :

CPAM DE LAON
2 Rue Charles Péguy
02000 LAON

Caractéristiques du site

Type/nature de bâtiment	Etablissement Recevant du Public
Date du permis de construire	Antérieure au 1er juillet 1997

Programmes de travaux et de repérage

Documents de référence

- Devis 2026-010-000

Programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre

- Réaménagement d'une partie intérieur des locaux de la CPAM de LAON

Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Le programme de repérage est établi préalablement au repérage et définit les ouvrages ou composants de la construction et parties d'ouvrages ou de composant impactés par les travaux prévus, susceptibles d'être présents dans l'immeuble bâti, selon le tableau de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants
Parois verticales intérieures	Murs Intérieur - Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques
	Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
	Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)
	Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés
Plafonds et faux plafonds	Plafonds - Faux plafond
Planchers et planchers techniques	Planchers - Revêtements de sols

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Lorsque certaines parties de l'immeuble bâti susceptibles d'être affectées par l'opération projetée ne sont pas techniquement accessibles avant engagement des travaux projetés, l'opérateur de repérage explique les raisons pour lesquelles il n'a pas pu mener sur ces parties de l'immeuble bâti la recherche d'amiante selon les conditions requises et précise les investigations complémentaires restant à réaliser au fur et à mesure des différentes étapes de l'opération projetée.

Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage

- Une partie du R-1, RDC, R+1, R+2, R+3

Laboratoire d'analyse

Laboratoire d'analyse	EUROFINS
Adresse	75C avenue de Pascalet 30310 - VERGEZE
N° Accréditation	1-5922

Assurance

AXA - N° contrat 0000011427390904

Compétences des équipes

	NOM Prénom	Fonction	Détail de la certification
Personne signataire autorisant la diffusion du rapport	Julien PETITPREZ	Opérateur de repérage	Certificat Amiante - N°19-1463- Certificat Amiante - N°436 - LCP CERTIFICATION

Raison sociale de l'entreprise :

A2C Contrôle Division Amiante (Numéro SIRET : 80777465800015)

Revue Documentaire

Le propriétaire de l'immeuble ou de l'installation met à la disposition du diagnostiqueur les informations et documents nécessaires à la bonne exécution de la mission.

Tout élément ou information détenu par le constructeur ou le propriétaire, pouvant modifier les observations et constats réalisés, et n'ayant pas été fournis au diagnostiqueur lors de son intervention, ne pourront être opposés au présent rapport.

MATERIAUX – PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

MATERIAUX / PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE



Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après conclusion de l'opérateur de repérage, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant			Référence(s) prélèvement(s)	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue / ZPSO
	Élément témoin	Matériau ou produit	Couleur		Niveau ou étage	Local ou partie d'immeuble			
Murs Intérieur - Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Joint de porte coupe feu	Joint porte coupe-feu sur battant		PRV10	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
				PRV29	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de faïence	Colle de faïence		PRV23	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
	Colle de plinthes	Colle de plinthe		PRV17	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
				PRV40	RDC	RDC	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV45	RDC	RDC Restauration	Absence	Sur résultat d'analyse	
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Bandes calicot	Bandes calicot		PRV18	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit



Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après conclusion de l'opérateur de repérage, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant			Référence(s) prélèvement(s)	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue / ZPSO
	Élément témoin	Matériau ou produit	Couleur		Niveau ou étage	Local ou partie d'immeuble			
				PRV26	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV32	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV4	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	
	Plaques de plâtres cartonées	Placoplâtre >1997		PRV22	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
				PRV25	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV3	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV31	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV36	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	



Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après conclusion de l'opérateur de repérage, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant			Référence(s) prélèvement(s)	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue / ZPSO
	Élément témoin	Matériau ou produit	Couleur		Niveau ou étage	Local ou partie d'immeuble			
				PRV41	RDC	RDC	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV47	RDC	RDC Restauration	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV7	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV9	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	
	Plâtre	Plâtre		PRV15	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Enduit de rebouchage	Enduits à base de plâtre lissés		PRV48	R-1	Sous sol R-1	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
	Joint de parpaing	Joints d'assemblage		PRV49	R-1	Sous sol R-1	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
	Peinture et enduit fin	Peinture		PRV11	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit



Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après conclusion de l'opérateur de repérage, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant			Référence(s) prélèvement(s)	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue / ZPSO
	Élément témoin	Matériau ou produit	Couleur		Niveau ou étage	Local ou partie d'immeuble			
				PRV12	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV2	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV21	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV27	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV28	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV30	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV34	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV37	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	



Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après conclusion de l'opérateur de repérage, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant			Référence(s) prélèvement(s)	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue / ZPSO
	Élément témoin	Matériau ou produit	Couleur		Niveau ou étage	Local ou partie d'immeuble			
				PRV42	RDC	RDC	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV43	RDC	RDC	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV46	RDC	RDC Restauration	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV50	R-1	Sous sol R-1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV6	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	
	Peinture et plâtre	Peinture		PRV14	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
Plafonds - Faux plafond	Faux plafonds	Panneaux de faux plafond		PRV38	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
	Faux plafonds en métal	Panneaux de faux plafond		-	R+1	Etage R+1	Absence	Par nature : Absence de MPSCA	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit



Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après conclusion de l'opérateur de repérage, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant			Référence(s) prélèvement(s)	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue / ZPSO
	Elément témoin	Matériau ou produit	Couleur		Niveau ou étage	Local ou partie d'immeuble			
	Faux plafonds en laine minérale	Panneaux de faux plafond		-	R+2	Etage R+2	Absence	Par nature : Absence de MPSCA	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
					R+1	Etage R+1	Absence	Par nature : Absence de MPSCA	
					RDC	RDC	Absence	Par nature : Absence de MPSCA	
						RDC Restauration	Absence	Par nature : Absence de MPSCA	
	Faux plafonds plâtre	Panneaux de faux plafond		PRV19	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
Planchers - Revêtements de sols	Colle de carrelage	Colle de carrelage		PRV16	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
				PRV39	RDC	RDC	Absence	Sur résultat d'analyse	



Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après conclusion de l'opérateur de repérage, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant			Référence(s) prélèvement(s)	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue / ZPSO
	Élément témoin	Matériau ou produit	Couleur		Niveau ou étage	Local ou partie d'immeuble			
				PRV44	RDC	RDC Restauration	Absence	Sur résultat d'analyse	Aucun local/zone du périmètre de repérage ne comporte le même matériau ou produit
	Ragréage sous revêtement existant	Ragréage		PRV1	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV13	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV20	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV24	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV33	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV35	R+1	Etage R+1	Absence	Sur résultat d'analyse	
				PRV5	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	



Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après conclusion de l'opérateur de repérage, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant			Référence(s) prélèvement(s)	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue / ZPSO
	Elément témoin	Matériau ou produit	Couleur		Niveau ou étage	Local ou partie d'immeuble			
				PRV8	R+2	Etage R+2	Absence	Sur résultat d'analyse	

MATERIAUX / PRODUITS SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'y a aucun matériaux et produits en attente de résultat.

LISTE LOCAUX OU ZONES NON VISITES

Tous les locaux concernés par le périmètre des travaux ont été visités.

LISTE LOCAUX OU ZONES VISITES

La liste des Locaux/parties d'immeuble qui sont dans le périmètre de travaux et qui ont été visités. Si certaines contraintes ont été rencontrées lors de la visite et des prélèvements des échantillons, elles seront précisées à côté du nom du local.

Etage	Local / partie d'immeuble	Contraintes de visite
R+2	Etage R+2	Sans objet
R+1	Etage R+1	Sans objet
RDC	RDC	Sans objet
	RDC Restauration	Sans objet
R-1	Sous sol R-1	Sans objet

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date(s) du repérage : le 24/03/2026

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans la norme NFX 46-020 d'Août 2017.

Il consiste à identifier, localiser et à estimer la quantité des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux. Ce repérage sera notamment réalisé par des inspections visuelles, des investigations approfondies...

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières.

Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, les mesures de protection collectives, les ports d'équipements de protection individuels, la gestion des échantillons et des déchets sont mis en œuvre conformément au mode opératoire concernant l'opération de sondage ou de prélèvement. Nos modes opératoires sont communicables sur demande.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 d'Août 2017 : Néant

Zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)

Une zone présentant des similitudes d'ouvrage s'entend de la partie d'un immeuble bâti dont les ouvrages ou parties d'ouvrages sont semblables. La définition de ZPSO permet à l'opérateur de repérage d'optimiser ses investigations en réduisant le nombre de prélèvements devant être réalisés pour analyse.

Une ZPSO peut concerner un ou plusieurs matériaux et/ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais ne peut porter que sur un seul composant de la construction. En cas de présence d'un même matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante sur des composants de construction distincts, l'opérateur de repérage s'attache à définir et à valider autant de ZPSO que de composants de construction.

Une hypothèse de ZPSO peut être réévaluée tout le long de la mission de repérage.

Dès la phase d'analyse des documents et informations transmis par le donneur d'ordre, l'opérateur de repérage se renseigne sur les caractéristiques constructives de l'immeuble bâti, aux fins d'examiner si une ou des hypothèses de ZPSO peuvent être envisagées.

Lors de la réalisation de la mission de repérage, pour chaque hypothèse de ZPSO, l'opérateur de repérage :

- détermine un élément témoin de référence sur une partie limitée d'un composant de construction concerné par cette hypothèse de ZPSO. Un élément témoin doit être représentatif des différents matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante présents sur le composant de construction considéré et doit permettre de qualifier la ZPSO ;
- compare, notamment par voie de sondages, les caractéristiques de cet élément témoin de référence avec les composants de construction similaires. L'opérateur tiendra compte pour la réalisation de ces sondages du caractère continu ou discontinu de la ZPSO, c'est-à-dire s'il existe ou non une interruption de la continuité du (ou des) matériau(x) ou produit(s) concerné(s) par le programme de repérage au sein du composant de construction considéré ;
- en fonction des résultats de ces investigations, confirme l'hypothèse de ZPSO pour le composant de construction considérée ou, à défaut, réévalue les contours de ladite hypothèse, voire l'invalidé.

Réalisation des sondages

Un sondage est l'action qui permet de s'assurer que des composants de construction sont semblables dans le but, notamment, de déterminer les ZPSO.

L'opérateur de repérage doit recourir à tout moyen pour catégoriser sans ambiguïté le matériau ou produit concerné.

Une brumisation ou une imprégnation des matériaux ou produits à sonder est éventuellement pratiquée à l'endroit du sondage. Le secteur où a été effectué le sondage est nettoyé et stabilisé après intervention.

Pour les sondages sur des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, l'opérateur de repérage nettoie sa zone d'intervention et élimine les débris résultant de son intervention.

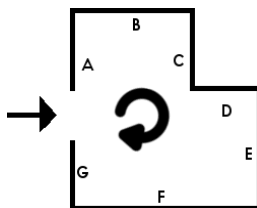
Une attention particulière est portée à l'éventuelle dégradation de l'efficacité de la fonction des matériaux ou produits sondés et/ou prélevés (gaine électrique, clapet coupe-feu, etc.).

Les matériels de sondage sont tous les matériels permettant d'aider l'opérateur de repérage dans sa comparaison de matériaux ou de produits, notamment en vue de déterminer des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Le sondage vient en complément de l'inspection visuelle. Le matériel de sondage est mis en œuvre dans les limites d'utilisation préconisées par le constructeur ou le distributeur, et les règles de l'art.

Nos sondages sont réalisés dans les locaux ou parties d'immeuble sur les différentes parties d'ouvrages dans l'ordre suivant : plancher bas, parois verticales, dans le sens des aiguilles d'une montre, plafond, plancher haut.

Sens du repérage pour évaluer un local :



FICHES D'IDENTIFICATION DES MATERIAUX / PRODUITS

PAR NATURE : ABSENCE DE MPSCA

Matériau ou Produit	Panneaux de faux plafond	
Local ou partie d'immeuble	RDC Restauration	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	Julien PETITPREZ	

PRELEVEMENT: PRV47 - 139109

Matériau ou Produit	Placoplâtre >1997	
Local ou partie d'immeuble	RDC Restauration	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV46 - 139108

Matériau ou Produit	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	RDC Restauration	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV45 - 139107

Matériau ou Produit	Colle de plinthe	
Local ou partie d'immeuble	RDC Restauration	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

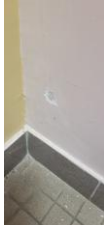
PRELEVEMENT: PRV44 - 139106

Matériau ou Produit	Colle de carrelage	
Local ou partie d'immeuble	RDC Restauration	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PAR NATURE : ABSENCE DE MPSCA

Matériau ou Produit	Panneaux de faux plafond	
Local ou partie d'immeuble	RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	Julien PETITPREZ	

PRELEVEMENT: PRV43 - 139104

Matériau ou Produit	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV42 - 139103

Matériau ou Produit	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV41 - 139105

Matériau ou Produit	Placoplâtre >1997	
Local ou partie d'immeuble	RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV40 - 139102

Matériau ou Produit	Colle de plinthe	
Local ou partie d'immeuble	RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV39 - 139101

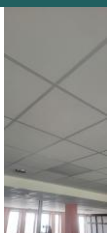
Matériau ou Produit	Colle de carrelage	
Local ou partie d'immeuble	RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV50 - 139112		
Matériau ou Produit	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Sous sol R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV49 - 139111		
Matériau ou Produit	Joints d'assemblage	
Local ou partie d'immeuble	Sous sol R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV48 - 139110		
Matériau ou Produit	Enduits à base de plâtre lissés	
Local ou partie d'immeuble	Sous sol R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PAR NATURE : ABSENCE DE MPSCA		
Matériau ou Produit	Panneaux de faux plafond	
Local ou partie d'immeuble	Étage R+2	
Étage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	Julien PETITPREZ	

PAR NATURE : ABSENCE DE MPSCA		
Matériau ou Produit	Panneaux de faux plafond	
Local ou partie d'immeuble	Étage R+2	
Étage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	Julien PETITPREZ	

PRELEVEMENT: PRV9 - 139075		
Matériau ou Produit	Placoplâtre >1997	
Local ou partie d'immeuble	Étage R+2	
Étage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV8 - 139065		
Matériau ou Produit	Ragréage	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV7 - 139074		
Matériau ou Produit	Placoplâtre >1997	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV6 - 139069		
Matériau ou Produit	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV5 - 139064		
Matériau ou Produit	Ragréage	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV4 - 139077		
Matériau ou Produit	Bandes calicot	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV3 - 139073		
Matériau ou Produit	Placoplâtre >1997	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV23 - 139085		
Matériau ou Produit	Colle de faïence	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV22 - 139076		
Matériau ou Produit	Placoplâtre >1997	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV21 - 139072		
Matériau ou Produit	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV20 - 139067		
Matériau ou Produit	Ragréage	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV2 - 139068		
Matériau ou Produit	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV19 - 139084		
Matériau ou Produit	Panneaux de faux plafond	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV18 - 139078		
Matériau ou Produit	Bandes calicot	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV17 - 139083		
Matériau ou Produit	Colle de plinthe	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV16 - 139082		
Matériau ou Produit	Colle de carrelage	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV15 - 139081		
Matériau ou Produit	Plâtre	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV14 - 139080		
Matériau ou Produit	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV13 - 139066		
Matériau ou Produit	Ragréage	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV12 - 139071			
Matériau ou Produit	Peinture		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2		
Etage	R+2		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien		

PRELEVEMENT: PRV11 - 139070			
Matériau ou Produit	Peinture		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2		
Etage	R+2		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien		

PRELEVEMENT: PRV10 - 139079			
Matériau ou Produit	Joint porte coupe-feu sur battant		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2		
Etage	R+2		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien		

PRELEVEMENT: PRV1 - 139063			
Matériau ou Produit	Ragréage		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+2		
Etage	R+2		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien		

PAR NATURE : ABSENCE DE MPSCA			
Matériau ou Produit	Panneaux de faux plafond		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1		
Etage	R+1		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	Julien PETITPREZ		

PAR NATURE : ABSENCE DE MPSCA			
Matériau ou Produit	Panneaux de faux plafond		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1		
Etage	R+1		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	Julien PETITPREZ		

PRELEVEMENT: PRV38 - 139100		
Matériau ou Produit	Panneaux de faux plafond	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1	
Etage	R+1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV37 - 139093		
Matériau ou Produit	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1	
Etage	R+1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV36 - 139096		
Matériau ou Produit	Placoplâtre >1997	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1	
Etage	R+1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV35 - 139088		
Matériau ou Produit	Ragréage	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1	
Etage	R+1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV34 - 139092		
Matériau ou Produit	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1	
Etage	R+1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV33 - 139087		
Matériau ou Produit	Ragréage	
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1	
Etage	R+1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV32 - 139098			
Matériau ou Produit	Bandes calicot		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1		
Etage	R+1		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien		

PRELEVEMENT: PRV31 - 139095			
Matériau ou Produit	Placoplâtre >1997		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1		
Etage	R+1		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien		

PRELEVEMENT: PRV30 - 139091			
Matériau ou Produit	Peinture		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1		
Etage	R+1		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien		

PRELEVEMENT: PRV29 - 139099			
Matériau ou Produit	Joint porte coupe-feu sur battant		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1		
Etage	R+1		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien		

PRELEVEMENT: PRV28 - 139090			
Matériau ou Produit	Peinture		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1		
Etage	R+1		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien		

PRELEVEMENT: PRV27 - 139089			
Matériau ou Produit	Peinture		
Local ou partie d'immeuble	Etage R+1		
Etage	R+1		
Date de prélèvement	24/03/26		
Résultat	Absence d'amiante		
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien		

PRELEVEMENT: PRV26 - 139097		
Matériau ou Produit	Bandes calicot	
Local ou partie d'immeuble	Étage R+1	
Étage	R+1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV25 - 139094		
Matériau ou Produit	Placoplâtre >1997	
Local ou partie d'immeuble	Étage R+1	
Étage	R+1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PRELEVEMENT: PRV24 - 139086		
Matériau ou Produit	Ragréage	
Local ou partie d'immeuble	Étage R+1	
Étage	R+1	
Date de prélèvement	24/03/26	
Résultat	Absence d'amiante	
Nom de l'opérateur	PETITPREZ Julien	

PLANS ET CROQUIS

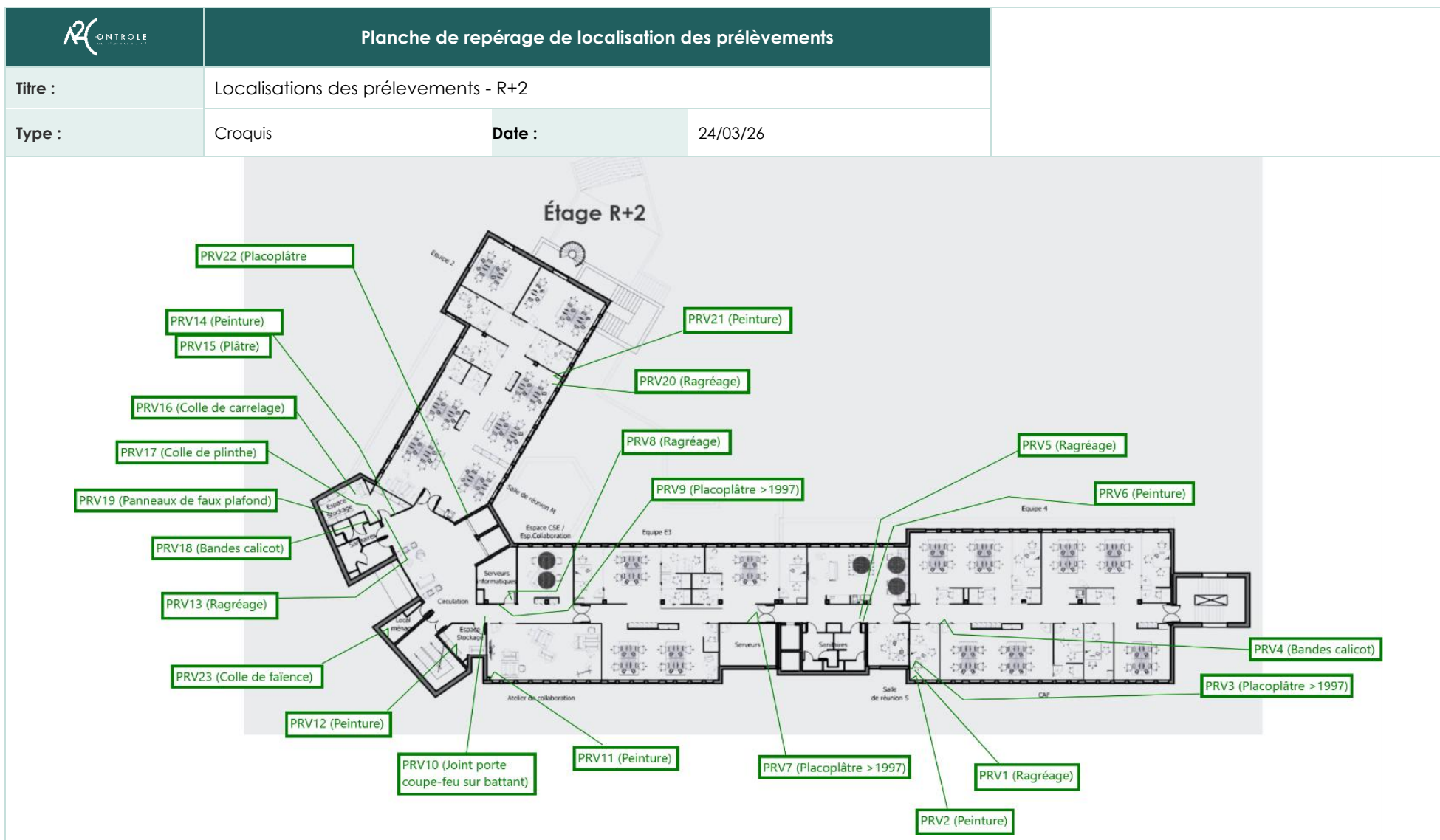
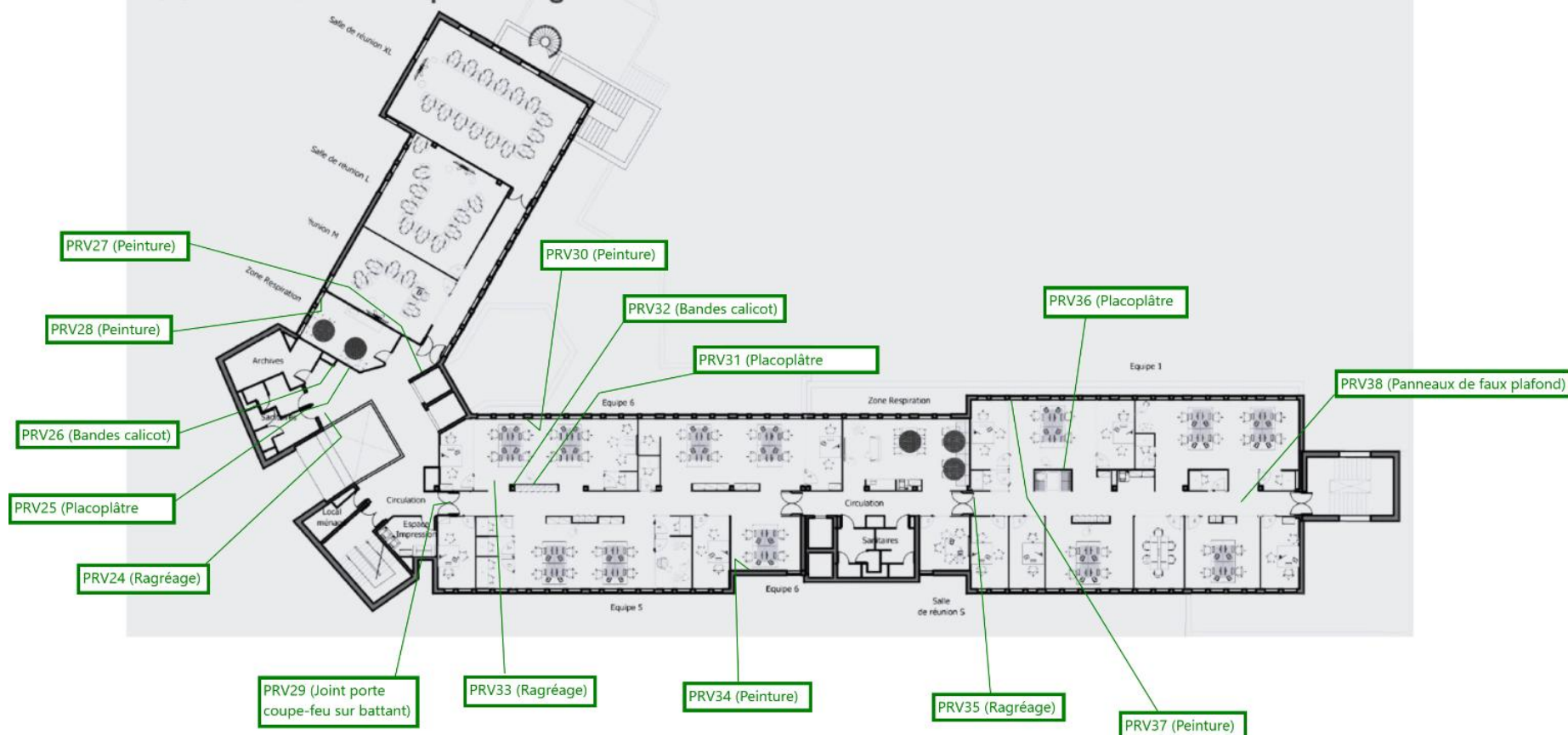


	Planche de repérage de localisation des prélèvements		
Titre :	Localisations des prélèvements - R+1		
Type :	Croquis	Date :	24/03/26

3.3 Eléments acoustiques - Étage R+1



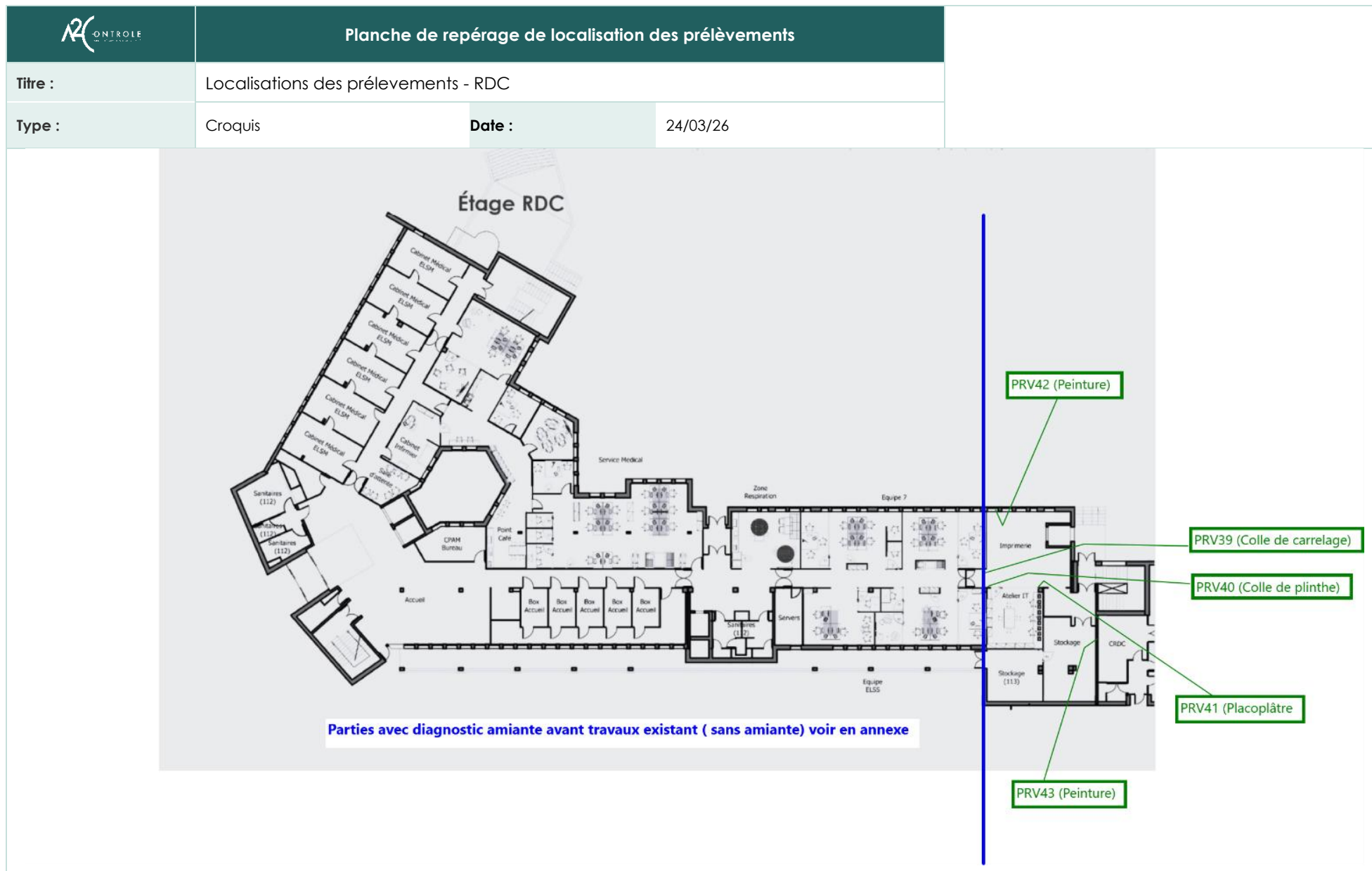


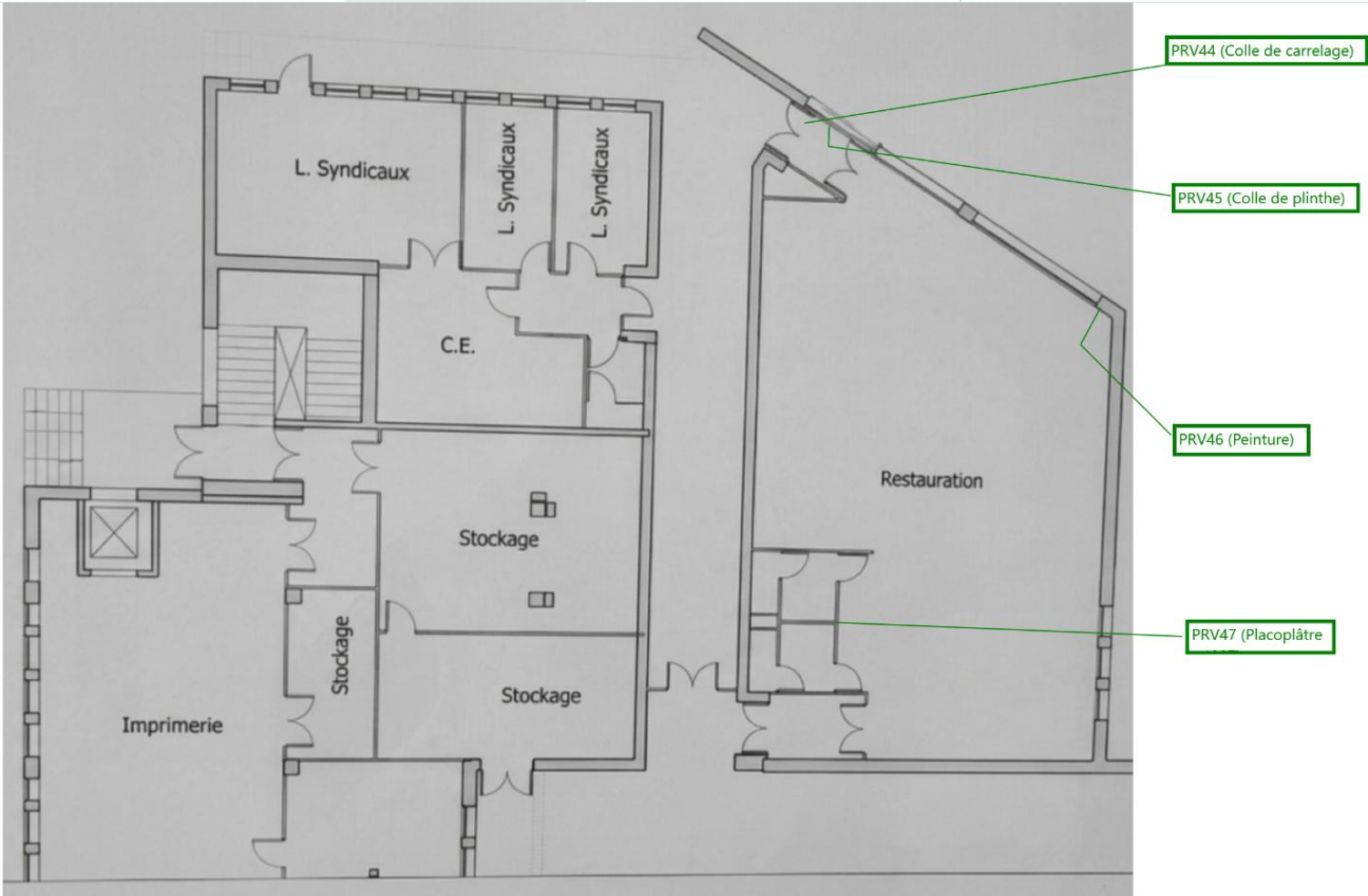
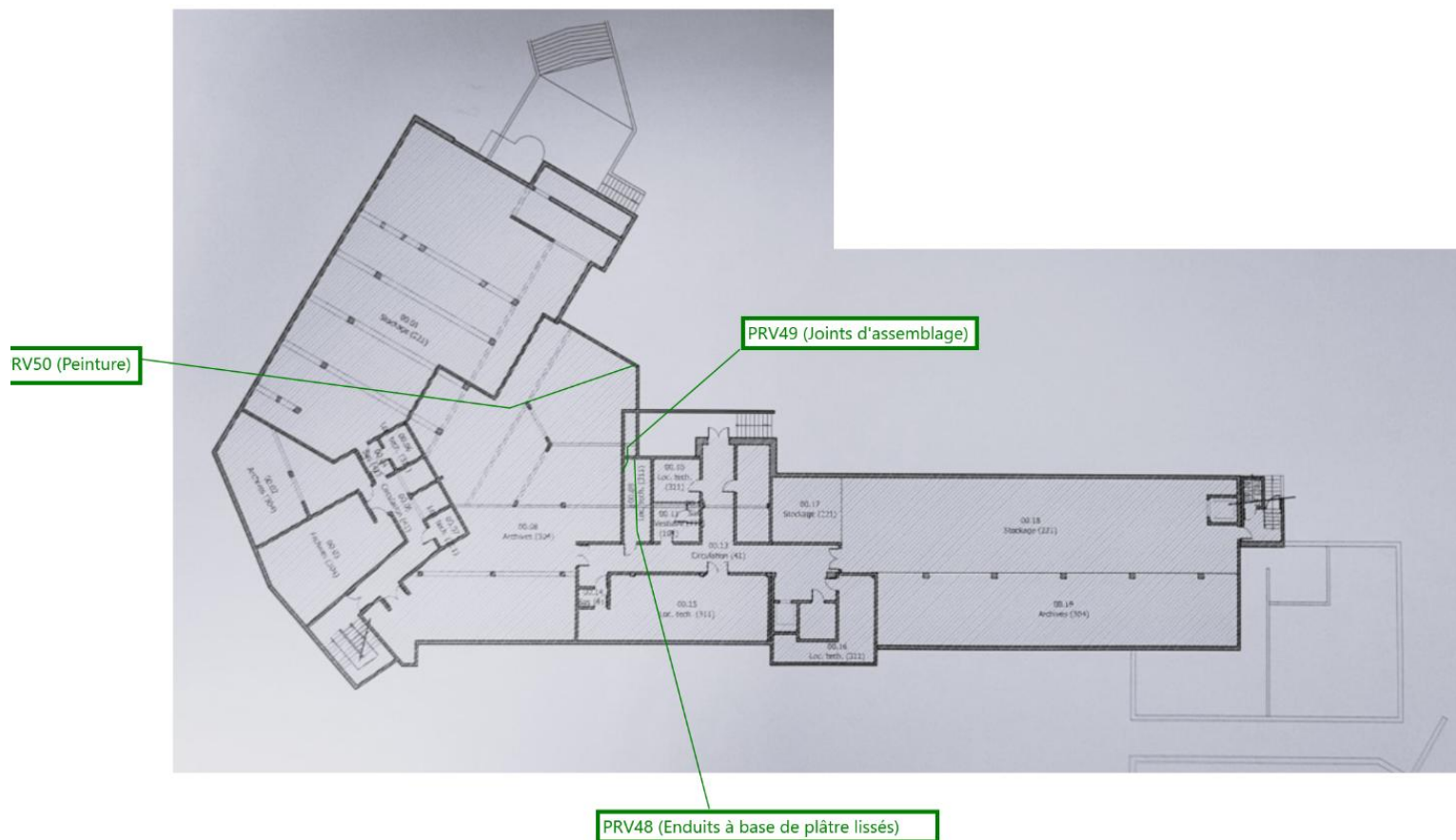
	Planche de repérage de localisation des prélèvements		
Titre :	Localisations des prélèvements		
Type :	Croquis	Date :	24/03/26
			

	Planche de repérage de localisation des prélèvements		
Titre :	Localisations des prélèvements - R-1		
Type :	Croquis	Date :	24/03/26



ANNEXES



ANNEXE 1 - ASSURANCE SOCIETE



NOUS CONTACTER

VOTRE AGENT GENERAL D'ASSURANCE EXCLUSIF

AXA FRANCE

MM SWATON RECOING GRANERAU

2EME ETAGE

8 RUE WULFRAM PUGET

13008 MARSEILLE

☎ 04 91 15 73 83

✉ agence.srg@axa.fr

N° ORIAS 07 013 580 (SARL SWATON-RECOING-GRANERAU)

www.orias.fr

VOS RÉFÉRENCES

Votre contrat

Responsabilité Civile Entreprise

0000011427390904



Assurance et Banque

SAS A2C CONTROLE
785 VOIE ANTIOPE
13600 LA CIOTAT

ATTESTATION D'ASSURANCE

Responsabilité Civile Entreprise

LE 19 DÉCEMBRE 2025

Madame, Monsieur,

Nous certifions que l'entreprise **SAS A2C CONTROLE** dont le siège social se situe **785 VOIE ANTIOPE 13600 LA CIOTAT** est titulaire du contrat d'assurance Responsabilité Civile Entreprise à effet du **1er janvier 2026**.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Division Ascenseur :

Pour Ascenseurs, monte-charges, élévateurs de personnes, portes et portails automatiques, escaliers mécaniques et trottoirs roulants et équipements assimilés :

- Vérifications et contrôles règlementaires / Missions d'Organisme Notifié pour l'évaluation de la conformité des ascenseurs.
- Contrôle de fonctionnement, état des lieux, audits, suivi d'exploitation.
- Expertise technique, diagnostic, contrôle de fonctionnement, état des lieux.

Activité de DPEMD (diagnostic Produits, Equipements, Matériaux, Déchets) à l'exclusion des déchets amiantes :

- Phase documentaire (y compris étude historique sommaire) .
- Inventaire des matériaux, produits de construction, équipements et déchets sur l'emprise de l'opération de démolition (repérage sur site).
- Préconisations en matière de gestion des déchets que va générer l'opération de démolition (réemploi / réutilisation, recyclage, valorisation et élimination).
- Préconisations pour la réalisation des travaux de dépose / démolition.
- Rapport de synthèse du diagnostic portant sur la gestion des produits, matériaux et déchets issus de démolition ou de réhabilitation significative.
- Rédaction du formulaire déclaratif avant travaux et de récolement en fin de travaux de démolition.

Autres prestations de diagnostics :

- DTA (dossier technique amiante)
- DAPP (dossier amiante partie privative)
- Repérage amiante avant cession



- Repérage amiante avant travaux
- Repérage amiante avant démolition
- Examen visuel avant déconfinement
- Examen visuel après déconfinement
- Plomb avant travaux
- CREP (constat de risque d'exposition au plomb)
- Etat relatif à la présence état de termites dans le bâtiment.
- Diagnostic état parasitaire
- Hydrocarbures aromatiques polycliniques (HAP)
- Analyse des prélèvements, sachant que cette prestation est réalisée en sous-traitance par un laboratoire accrédité COFRAC.
- Mesure d'empoussièrement.
- Formation amiante.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

Période de validité :

Du 1er janvier 2026 au 1er janvier 2027

Cette attestation n'implique qu'une présomption de garantie et est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle ne peut engager AXA, en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Nanterre, le 19 décembre 2025.

Mathieu Godart
Directeur IARD AXA France



Montants des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
RC Avant livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :	9 100 000 € par sinistre
Les dommages corporels	9 100 000 € par sinistre
Les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que les biens confiés)	2 000 000 € par sinistre
Les dommages immatériels non consécutifs	200 000 € par sinistre
Les dommages aux biens confiés	100 000 € par sinistre
RC Après livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :	2 000 000 € par année d'assurance
Les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par année d'assurance
Les dommages immatériels non consécutifs	300 000 € par année d'assurance
Les frais de dépose / repose (engagés par l'assuré)	Garantie non souscrite
Les frais de retrait (engagés par l'assuré)	Garantie non souscrite
Autres garanties	
Risques environnementaux – de pollution	1 000 000 € par année d'assurance
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :	1 000 000 € par année d'assurance
Le préjudice écologique et la responsabilité environnementale	100 000 € par année d'assurance



ANNEXE 2 - CERTIFICATIONS DES PRELEVEURS

Certifications : PETITPREZ Julien





La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

PETITPREZ Julien
sous le numéro 19-1463

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :



Amiante sans mention

Prise d'effet : 30/06/2020

Validité : 29/06/2027

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.



Amiante avec mention

Prise d'effet : 30/06/2020

Validité : 29/06/2027

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

19-1463 - v3 - 07/02/2022



Accréditation
n°4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR20 V10 du 02 décembre 2021



ANNEXE 3 - RESULTATS DES PRELEVEMENTS

PRV



A2C CONTROLE

Julien PETITPREZ

Z.A Athélia III - 785 voie Antiope

13600 LA CIOTAT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01

Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05

Page 1/14

Dossier N° : 26KE009239

Date de réception : 30/03/2026

Date d'analyse : 31/03/2026

Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	PRV1 - Etage R+2 - Ragréage()	Matériau de type colle ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002 (1)	PRV2 - Etage R+2 - Peinture()	Matériau de type peinture (rose) (clair) + (bleu) (clair) ; matériau de type maillage de fibres (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003 (2)	PRV3 - Etage R+2 - Placoplâtre >1997()	Matériau de type peinture (gris) (clair) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	-	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004 (1)	PRV4 - Etage R+2 - Bandes calicot()	Matériau de type peinture (fibreux) (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud SAS

75 Avenue de Pascalet

F-30310 Vergèze, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 (0) 4 66 73 16 84 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>

S.A.S. au capital de 1 600 000€ RCS Nîmes SIRET 804 354 819 00018 TVA FR28 804 354 819 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 5922

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01 Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05 Page 2/14
 Dossier N° : 26KE009239 Date de réception : 30/03/2026 Date d'analyse : 31/03/2026
 Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
005	PRV5 - Etage R+2 - Ragréage()	Matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
006	PRV6 - Etage R+2 - Peinture()	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)(i)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
007 (1)	PRV7 - Etage R+2 - Placoplâtre >1997()	Matériau dur (gris) (clair) (ii)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (gris) + (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
008	PRV8 - Etage R+2 - Ragréage()	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) (granulaire)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
009 (1)	PRV9 - Etage R+2 - Placoplâtre >1997()					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01 Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05 Page 3/14
 Dossier N° : 26KE009239 Date de réception : 30/03/2026 Date d'analyse : 31/03/2026
 Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau de type peinture (fibreuse) (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreuse de type papier, carton (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	-	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)(iii)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
010 (1)	PRV10 - Etage R+2 - Joint porte coupe-feu sur battant()	Matériau de type peinture (fibreuse) (beige) ; matériau souple de type joint (noir) (brillant)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
011	PRV11 - Etage R+2 - Peinture()	Matériau de type peinture (beige) + (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (poudreuse) (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (poudreuse) (gris)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
012 (1)	PRV12 - Etage R+2 - Peinture()	Matériau de type peinture (beige) + (rose) (clair) ; matériau semi-dur de type enduit (fibreuse) (gris)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
013	PRV13 - Etage R+2 - Ragréage()	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01 Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05 Page 4/14
 Dossier N° : 26KE009239 Date de réception : 30/03/2026 Date d'analyse : 31/03/2026
 Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
014	PRV14 - Etage R+2 - Peinture()	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (bleu) (clair)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
015	PRV15 - Etage R+2 - Plâtre()	Matériau semi-dur de type enduit (plâtreux) (bleu) (clair)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
016	PRV16 - Etage R+2 - Colle de carrelage()	Matériau (gris) (clair) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (granulaire)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
017	PRV17 - Etage R+2 - Colle de plinthe()	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type carrelage, faïence (tacheté) (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (granulaire) ; matériau (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
018 (1)	PRV18 - Etage R+2 - Bandes calicot()	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01	Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05	Page 5/14
Dossier N° : 26KE009239	Date de réception : 30/03/2026	Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
019 (1)	PRV19 - Etage R+2 - Panneaux de faux plafond()	Matériau souple (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
020	PRV20 - Etage R+2 - Ragréage()	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / FJ8F	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
021 (1)	PRV21 - Etage R+2 - Peinture()	Matériau de type peinture (fibreux) (beige) + (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
022 (1)	PRV22 - Etage R+2 - Placoplâtre >1997()	Matériau de type peinture (fibreux) (rose) (clair) + (beige) + (gris) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01	Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05	Page 6/14
Dossier N° : 26KE009239	Date de réception : 30/03/2026	Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
023	PRV23 - Etage R+2 - Colle de faïence()	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (poudreux) (blanc)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
024	PRV24 - Etage R+1 - Ragréage()	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (rose)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) (granulaire) ; matériau (blanc)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
025 (1)	PRV25 - Etage R+1 - Placoplâtre >1997()	Matériau de type peinture (fibreuse) (blanc) + (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01	Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05	Page 7/14
Dossier N° : 26KE009239	Date de réception : 30/03/2026	Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
026 (1)	PRV26 - Etage R+1 - Bandes calicot()	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau (marron)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	-	Fibres d'amiante non détectées *
027	PRV27 - Etage R+1 - Peinture()	Matériau (poudreux) (gris) (granulaire)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
028 (1)	PRV28 - Etage R+1 - Peinture()	Matériau de type peinture matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (fibreux) (gris)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
029 (1)	PRV29 - Etage R+1 - Joint porte coupe-feu sur battant()	Matériau de type peinture (fibreux) (gris) + (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type joint (poudreux) (noir) (brillant) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
030 (3)	PRV30 - Etage R+1 - Peinture()	Matériau de type peinture matériau de type peinture (fibreux) (beige) + (rose) (clair) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / RDV8	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01	Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05	Page 8/14
Dossier N° : 26KE009239	Date de réception : 30/03/2026	Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
031 (1)	PRV31 - Etage R+1 - Placoplâtre >1997()	Matériau de type peinture (fibreuse) (beige) + (rose) (clair)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)(iii)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreuse de type papier, carton (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	-	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
032 (1)	PRV32 - Etage R+1 - Bandes calicot()	Matériau de type peinture (fibreuse) (beige) + (rose) (clair) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreuse de type papier, carton (blanc)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	-	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreuse de type papier, carton (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	-	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01	Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05	Page 9/14
Dossier N° : 26KE009239	Date de réception : 30/03/2026	Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
033	PRV33 - Etage R+1 - Ragréage()	Matériau souple (blanc) ; matériau semi-dur de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
034 (1)	PRV34 - Etage R+1 - Peinture()	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (poudreux) (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (fibreuse) (poudreux) (gris)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
035	PRV35 - Etage R+1 - Ragréage()	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (rose)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
036 (1)	PRV36 - Etage R+1 - Placoplâtre >1997()	Matériau de type peinture (blanc) + (de différentes couleurs) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	-	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01	Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05	Page 10/14
Dossier N° : 26KE009239	Date de réception : 30/03/2026	Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
037 (1)	PRV37 - Etage R+1 - Peinture()	Matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)(iii)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type peinture (fibreuse) (beige)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
038 (1)	PRV38 - Etage R+1 - Panneaux de faux plafond()	Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (blanc) + (beige)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
039	PRV39 - RDC - Colle de carrelage()	Matériau dur de type ciment-colle (gris) (clair) (granulaire) ; matériau dur (gris) (granulaire)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur de type joint ciment (gris) + (gris) (clair)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
040 (1)	PRV40 - RDC - Colle de plinthe()	Matériau de type peinture (rouge) + (beige) + (blanc) ; matériau dur de type carrelage, faïence (tacheté) (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01	Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05	Page 11/14
Dossier N° : 26KE009239	Date de réception : 30/03/2026	Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
041 (1)	PRV41 - RDC - Placoplâtre >1997()	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (fibreux) (blanc)(i) (iv)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (rose) (clair)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)(i) (iv)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
042	PRV42 - RDC - Peinture()	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (poudreux) (blanc) (plâtreux) ; matériau semi-dur de type enduit (poudreux) (gris)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
043	PRV43 - RDC - Peinture()	Matériau de type peinture (rose) (clair) ; matériau semi-dur de type enduit (poudreux) (blanc) (plâtreux) ; matériau semi-dur de type enduit (poudreux) (gris)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
044	PRV44 - RDC Restauration - Colle de carrelage()	Matériau (gris) + (gris) (clair) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (granulaire)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01 Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05 Page 12/14
 Dossier N° : 26KE009239 Date de réception : 30/03/2026 Date d'analyse : 31/03/2026
 Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur de type joint ciment (gris) (foncé)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
045	PRV45 - RDC Restauration - Colle de plinthe()	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (clair) ; matériau (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
046 (1)	PRV46 - RDC Restauration - Peinture()	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple (fibreuse) (vert) (clair) ; matériau semi-dur de type enduit (poudreux) (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
047 (1)	PRV47 - RDC Restauration - Placoplâtre >1997()	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / QU6T	2 / 2 *	-	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01	Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05	Page 13/14
Dossier N° : 26KE009239	Date de réception : 30/03/2026	Date d'analyse : 31/03/2026
Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
048	PRV48 - Sous sol R-1 - Enduits à base de plâtre lissés()	Matériau semi-dur de type enduit (poudreux) (blanc) ; matériau (gris)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
049	PRV49 - Sous sol R-1 - Joints d'assemblage()	Matériau dur de type joint ciment (gris) (granulaire)	MET * / JWE9	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
050	PRV50 - Sous sol R-1 - Peinture()	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur (fibreuse) (gris) (granulaire)	MET * / BRN6	1 / 1 *	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) échantillon(s)

- (1) Des fibres minérales susceptibles d'être inhalées ($l < 3 \mu m$) ont été observées au sein de la couche/l'échantillon. Ces fibres sont de nature non-asbestiforme
- (2) Des fibres minérales susceptibles d'être inhalées ($l < 3 \mu m$) ont été observées au sein de la couche/l'échantillon. Ces fibres sont de nature non-asbestiforme
- (3) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Observation(s) couche(s)

- (i) Des fibres minérales asbestiformes inhalables ($l < 3 \mu m$) ont été observées au sein de la couche/échantillon. Ces fibres, non amiantées, sont suspectées d'être de nature sépiolite. Elles ont pu être différenciées des amiantes par diff.
- (ii) La totalité de la couche a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.
- (iii) La totalité de la couche a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.
- (iv) Des fibres minérales asbestiformes inhalables ($l < 3 \mu m$) ont été observées au sein de la couche/échantillon. Ces fibres, non amiantées, sont suspectées d'être de nature gypse. Elles ont pu être différenciées des amiantes par diff.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-MOLP-WO24083**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud SAS

75 Avenue de Pascalet

F-30310 Vergèze, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 (0) 4 66 73 16 84 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>

S.A.S. au capital de 1 600 000€ RCS Nîmes SIRET 804 354 819 00018 TVA FR28 804 354 819 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 5922

Portée disponible sur

www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-KE-013719-01

Date d'émission de rapport : 02/04/2026 8:05

Page 14/14

Dossier N° : 26KE009239

Date de réception : 30/03/2026

Date d'analyse : 31/03/2026

Référence dossier Client: RAAT/2026-010-000/336403/REIMS

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)" ; "Fibres d'amiante non détectées au MET" s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Marie VIGOUROUX
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 14 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud SAS

75 Avenue de Pascalet

F-30310 Vergèze, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 (0) 4 66 73 16 84 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 600 000€ RCS Nîmes SIRET 804 354 819 00018 TVA FR28 804 354 819 APE 7120BACCREDITATION N°
1- 5922
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



ANNEXE 4 - AUTRES ANNEXES

BV_RAAT_2_RDC





BV_RAAT_2_RDC



Bureau Veritas Exploitation SAS

COMPIEGNE 2
5 ter rue Clément Ader
60200 COMPIEGNE France
Téléphone : 03 44 20 02 85
Mail : alain.champagne@fr.bureauveritas.com

A l'attention de Mme GALI Florence

CPAM DE L' AISNE
2 RUE CHARLES PEGUY
02000 LAON

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Article R4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020 du 5 aout 2017



Date(s) du repérage : du 02/07/2019 au 02/07/2019

Nom du site : CPAM LAON

Immeuble bâti objet du repérage :

CPAM LAON
2 RUE CHARLES PEGUY
02000 LAON

Numéro d'affaire :

Référence du rapport : 336370857.2.R

Rédigé le : 10/07/2019

Par l'opérateur de repérage : Alain CHAMPAGNE

Date de la commande : 14/06/2019

Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par BUREAU VERITAS
Certification 41 Chemin des Peupliers - BP 56 - 69573 DARDILLY CEDEX
Certificat n° 2658146



	Date de début de validité	Date de fin de validité
Amiante sans mention	17/03/2019	16/03/2024
Amiante avec mention	30/06/2017	11/06/2022

Ce rapport contient **28** pages y compris les annexes et ne peut être reproduit qu'intégralement .

Signature du rédacteur :

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION.....	3
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre.....	3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage.....	3
1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage.....	3
2. CONCLUSIONS.....	4
3. INFORMATIONS GENERALES.....	5
3.1. Immeuble bâti objet de la mission.....	5
3.2. Intervenants.....	5
3.3. Opérateur(s) de repérage.....	5
3.4. Laboratoire(s).....	5
4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE.....	6
4.1. Textes réglementaires.....	6
4.2. Méthodologie de la mission.....	6
4.3. Limites de la mission.....	6
5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE.....	7
5.1. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite.....	7
5.2. Conditions de visite.....	7
6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE.....	8
6.1. Résultats détaillés.....	8
7. ANNEXES.....	15
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées.....	15
7.2. Croquis de repérage.....	16
7.3. Photos.....	18
7.4. Attestation d'assurance.....	21
7.5. Certificat de compétence.....	22
7.6. Rapports d'essais de laboratoire.....	23

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
Réaménagement de l'accueil et du back office

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Il est établi préalablement au repérage et définit les ouvrages et parties d'ouvrages du tableau A.1 de la norme NF X 46-020 concernés par les travaux prévus, susceptibles d'être présents dans l'immeuble bâti.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Ouvrages et parties d'ouvrages du tableau A.1 A de la norme NF X 46-020 concernés par les travaux prévus

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrage
Poteaux	Flocages, Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés, Enduits à base de ciment, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage), Joints de dilatation, d'assemblage avec poutraison, Entourages de poteau (carton-amiante, fibres-ciment, matériaux sandwich), coffrages perdus
Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Flocages, Plots de colle fixant les cloisons au mur, Bandes calicot, Enduit de jointoiment des plaques de plâtre, Sous couches des tissus muraux, Isolants intérieurs fibreux, bourre en vrac, Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment IGH et ERP): tresse, carton, fibres-ciment
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Sous couches des tissus muraux, moquettes murales ou les vinyles, Panneaux décoratifs en fibre-ciment (lambris), revêtements durs en fibres-ciment, Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage, Peintures décoratives (pailletées, goutelettes,.), Revêtements bitumineux, Peintures intumescents
Plafonds	Flocages, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Panneaux collés, vissés ou cloués, Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite), Bandes calicot, Enduits de jointoiment et plots de colle des plaques de plâtre, Sous couches des tissus muraux, Peintures intumescents, Revêtements bitumineux, Peintures décoratives (pailletées, goutelettes,.), Résines, Colles de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage et joints de carrelage, Joint de dilatation
Faux plafonds	Panneaux et plaques, Jonctions entre faux plafond et structure, joints entre panneaux, Pare vapeur, Isolants posés dans le plenum au-dessus du panneau de faux-plafond, Ecrans de contournement et leurs joints (dans le plenum entre le faux plafond et le plancher supérieur)
Revêtements de sol	Dalles de sol, Nez de marche, Dalles moquettes avec entrecoche noire, Sous-couches (carton, feutre, .) des revêtements souples, Colles bitumineuses, Colles non bitumineuses, Moquette, Sols coulés à base ciment (terrazolith, etc.), Peintures de sol, Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage, Revêtements de sols sportifs, Joints de dilatation et d'assemblage, Joints de contournement sur faux planchers, Enduit de cuvelage, Rebouchages autour de conduits (principalement IGH et ERP), fourreaux en carton ou fibres-ciment

1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage

Au vu du descriptif des travaux prévus, les parties de bâtiment objets de la mission sont les suivantes :

- parties du bâtiment :
Accueil, circulation, cabinets et secrétariats médicaux

2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse: CPAM LAON
2 RUE CHARLES PEGUY
02000 LAON

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date du permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications :
CPAM LAON	Bureaux	Immeuble de travail <= 300 personnes	1993	non communiqué

Le repérage porte exclusivement sur les parties de bâtiments et les locaux dont la liste est détaillée en annexe
Parties d'immeubles bâti visitées

3.2. Intervenants

Partie prenante	Société	Adresse	Coordonnées
Commanditaire du repérage	CPAM DE L' AISNE Mme Florence GALI	2 RUE CHARLES PEGUY 02000 LAON	0323262414 0666845053 florence.gali@assurance-maladie.fr
Propriétaire	CPAM de l'Aisne	29 Bd ROOSEVELT 02323 SAINT QUENTIN	/
Accompagnateur	CPAM de l'Aisne MME GALI	2 rue Charles PEGUY 02000 LAON	florence.gali@assurance-maladie.fr

3.3. Opérateur(s) de repérage

Société	Nom	Organisme de certification	N° de certification*	Date d'obtention de la certification	Date de validité de la certification
BUREAU VERITAS EXPLOITATION 79018467500334	CHAMPAGNE ALAIN	BUREAU VERITAS Certification	2658146	17/03/2019	16/03/2024

3.4. Laboratoire(s)

Société	N° d'accréditation	Adresse	Coordonnées
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord	1-1593	557, route de NoyellesP.A. du PommierCS 20013 62110HENIN-BEAUMONTFrance	+33 3 21 08 80 20

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits impactés par les travaux listés en annexe A de la norme NF X 46-020, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

4.1. Textes réglementaires

Code du travail : article R4412-97

Norme NF X 46-020 du 5 août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

4.2. Méthodologie de la mission

L'opérateur de repérage examine de façon exhaustive toutes les parties de bâtiment concernées et affectées par le programme des travaux.

Il identifie les ouvrages de la construction, puis inspecte les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante en se référant à l'annexe A de la norme NF X 46-020 qui constitue la base du repérage.

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante comprend au minimum une inspection visuelle des ouvrages de la construction afin de rechercher et d'identifier les différents matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.

Cette inspection peut être suivie :

- d'investigations approfondies qui peuvent être destructives,

- de sondages,

- de prélèvements pour déterminer par analyse, la présence effective d'amiante dans les matériaux et produits préalablement identifiés comme étant susceptibles de contenir de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Les matériaux et produits sont identifiés, localisés, et leurs caractéristiques sont renseignées.

En fonction des informations dont il dispose (documents, marquage sur les matériaux), de sa connaissance des matériaux et produits, l'opérateur de repérage peut conclure à la présence d'amiante.

En cas de doute sur la présence d'amiante (absence d'informations documentaires, produits non identifiés), il effectue un (ou des) prélèvement(s) pour analyses sur les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour conclure.

Les prélèvements sont effectués sur toute l'épaisseur du matériau. L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés. Il transmet au laboratoire d'analyse une fiche d'accompagnement.

Conformément aux dispositions de la norme NF X 46-020, les analyses des échantillons de ces matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.

4.3. Limites de la mission

Le présent repérage ne peut être utilisé que dans les limites de la présente mission et uniquement pour le périmètre et le programme des travaux prévus communiqués par le donneur d'ordre.

La présente mission n'est en aucun cas assimilable à un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux de démolition tel que défini par les articles R.1334-19 et R.1334-22 du Code de la Santé Publique, et n'est pas adaptée ni suffisante à l'évaluation du risque amiante en cas de démolition.

Dans le cadre de notre mission, seuls les ouvrages et parties d'ouvrages clairement identifiés comme concernés par les travaux prévus selon le programme et le périmètre fourni par le donneur d'ordre, font l'objet du présent repérage.

En cas de programme et/ou de périmètre de travaux imprécis, insuffisamment détaillé, non abouti ou ambigu, il revient au donneur d'ordre de vérifier que les produits et matériaux impactés par les travaux prévus ont bien fait l'objet de recherche de présence ou d'absence d'amiante.

En cas de changement, ajout ou modification du périmètre et/ou du programme de travaux, il conviendra au donneur d'ordre de faire réaliser les investigations supplémentaires nécessaires.

La recherche des matériaux pouvant contenir de l'amiante (MPCA) de l'annexe A de la norme NF X 46-020 est réalisée par recherche visuelle et investigation destructrice d'ouvrages et de parties d'ouvrages, avec prélèvements d'échantillons selon une méthode d'échantillonnage respectant en cela les prescriptions de cette norme.

L'ancienneté des matériaux contenant de l'amiante, les diverses agressions qu'ils subissent, peuvent entraîner la dénaturation de ceux-ci et donner lieu à la libération spontanée de fibres d'amiante. Ainsi, des fibres peuvent migrer et polluer un produit ou un matériau non réputé contenir de l'amiante, se trouvant à proximité du matériau amianté. L'intervention ne prend pas en compte dans le présent repérage, cet effet de pollution éventuelle.

Les résultats antérieurs, en matière de repérage d'amiante, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes réglementaires et normatifs.

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date(s) du repérage : du 02/07/2019 au 02/07/2019

5.1. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Rapports de repérage amiante :

Références rapport de repérage	Date rapport	Auteur rapport	Objet du repérage	Principales conclusions
a1L11006	22/06/2011	SARL HOUDRY	Repérage en vue de la constitution du " DTA "	Présence de matériau ou produit contenant de l'amiante

Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante utilisés pour la réalisation du repérage, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics, constats et repérages amiante.

Autres documents :

Titre	Référence	Type Document
Plan étude de faisabilité	Existants	Plan
Programme technique	M02C002	Programme des travaux
Plan étude de faisabilité	Hypothèse d'aménagements	Plan
Programme fonctionnel	M02C002	Autre

5.2. Conditions de visite

Absence d'informations décrivant les produits, matériaux et protections physiques mises en place

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

6.1. Résultats détaillés

Abréviations du tableau :

Px = prélèvement pour analyse n°X (tous les prélèvements sont précédés d'un sondage)

Idem Px = produit ou matériau similaire à celui ayant fait l'objet du Px

S = sondage en complément de l'inspection visuelle

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
RDC / Accueil	Plafond	Faux plafond	métallique, gris(e), marron, faux plafond à lamelle métallique non démontable	/	Ne contient pas d'amiante par nature	/	NON
RDC / Accueil	Revêtement de sol	Colle de carrelage	mortier, ciment, gris(e)	P014	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Accueil	Revêtement du mur	Colle de plinthe	blanche, grise, ciment	P015	Résultat d'analyse	S7	NON
RDC / Accueil	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, marron, blanc(he), Panneaux de cloison + bande	idem P002	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Accueil	Mur	Enduit	lissé, gris(e), blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Accueil	Plafond	Enduit	compact, imprégné, gris(e), Enduit + dalle béton plancher haut	idem P004	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Accueil	Poteau	Enduit	compact, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P005	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / dégagement	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / dégagement	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / dégagement	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P001	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / dégagement	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, marron, blanc(he), Panneaux de cloison + bande	idem P002	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / dégagement	Mur	Enduit	lissé, gris(e), blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / dégagement	Plafond	Enduit	compact, imprégné, gris(e), Enduit + dalle béton plancher haut	idem P004	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / dégagement	Poteau	Enduit	compact, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P005	Résultat d'analyse	/	NON

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
RDC / dégagement	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, blanc(he), marron, Panneaux de cloison + bande	idem P008	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / dégagement	Poteau	Enduit	ciment, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P009	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / dégagement	Plafond	Enduit	imprégné, lissé, ciment, compact, gris(e), Enduit + dalle béton	idem P010	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / dégagement	Mur	Enduit	lissé, ciment, imprégné, compact, blanc(he), gris(e)	idem P011	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 1	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Cabinet médical 1	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, blanc(he), marron, Panneaux de cloison + bande	idem P008	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 1	Poteau	Enduit	ciment, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P009	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 1	Plafond	Enduit	imprégné, lissé, ciment, compact, gris(e), Enduit + dalle béton	idem P010	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 1	Mur	Enduit	lissé, ciment, imprégné, compact, blanc(he), gris(e)	idem P011	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 1	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P012	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 2	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Cabinet médical 2	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, blanc(he), marron, Panneaux de cloison + bande	P008	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 2	Poteau	Enduit	ciment, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	P009	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 2	Plafond	Enduit	imprégné, lissé, ciment, compact, gris(e), Enduit + dalle béton	P010	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 2	Mur	Enduit	lissé, ciment, imprégné, compact, blanc(he), gris(e)	P011	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 2	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	P012	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 3	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Cabinet médical 3	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, blanc(he), marron, Panneaux de cloison + bande	idem P008	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 3	Poteau	Enduit	ciment, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P009	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 3	Plafond	Enduit	imprégné, lissé, ciment, compact, gris(e), Enduit + dalle béton	idem P010	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 3	Mur	Enduit	lissé, ciment, imprégné, compact, blanc(he), gris(e)	idem P011	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 3	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle +	idem P012	Résultat d'analyse	/	NON

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
			ragréage				
RDC / Cabinet médical 4	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Cabinet médical 4	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, blanc(he), marron, Panneaux de cloison + bande	idem P008	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 4	Poteau	Enduit	ciment, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P009	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 4	Plafond	Enduit	imprégné, lissé, ciment, compact, gris(e), Enduit + dalle béton	idem P010	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 4	Mur	Enduit	lissé, ciment, imprégné, compact, blanc(he), gris(e)	idem P011	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 4	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P012	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 5	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Cabinet médical 5	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, blanc(he), marron, Panneaux de cloison + bande	idem P008	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Cabinet médical 5	Poteau	Enduit	ciment, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P009	Résultat d'analyse	S5	NON
RDC / Cabinet médical 5	Plafond	Enduit	imprégné, lissé, ciment, compact, gris(e), Enduit + dalle béton	idem P010	Résultat d'analyse	S4	NON
RDC / Cabinet médical 5	Mur	Enduit	lissé, ciment, imprégné, compact, blanc(he), gris(e)	idem P011	Résultat d'analyse	S3	NON
RDC / Cabinet médical 5	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P012	Résultat d'analyse	S1	NON
RDC / Cabinet médical 6	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Cabinet médical 6	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, blanc(he), marron, Panneaux de cloison + bande	idem P008	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 6	Poteau	Enduit	ciment, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P009	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 6	Plafond	Enduit	imprégné, lissé, ciment, compact, gris(e), Enduit + dalle béton	idem P010	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 6	Mur	Enduit	lissé, ciment, imprégné, compact, blanc(he), gris(e)	idem P011	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cabinet médical 6	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P012	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau du médecin chef	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Bureau du médecin chef	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, blanc(he), marron, Panneaux de cloison + bande	idem P008	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau du médecin chef	Poteau	Enduit	ciment, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P009	Résultat d'analyse	/	NON

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
RDC / Bureau du médecin chef	Plafond	Enduit	imprégné, lissé, ciment, compact, gris(e), Enduit + dalle béton	idem P010	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau du médecin chef	Mur	Enduit	lissé, ciment, imprégné, compact, blanc(he), gris(e)	idem P011	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau du médecin chef	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P012	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Attente - Accueil	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Attente - Accueil	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, violet(te), Revêtement de sol + colle + ragréage	P013	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Attente - Accueil	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, blanc(he), marron, Panneaux de cloison + bande	idem P008	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Attente - Accueil	Poteau	Enduit	ciment, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P009	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Attente - Accueil	Plafond	Enduit	imprégné, lissé, ciment, compact, gris(e), Enduit + dalle béton	idem P010	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Attente - Accueil	Mur	Enduit	lissé, ciment, imprégné, compact, blanc(he), gris(e)	idem P011	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Attente - Accueil	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P012	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Secrétariat de direction	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Secrétariat de direction	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P001	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Secrétariat de direction	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, marron, blanc(he), Panneaux de cloison + bande	idem P002	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Secrétariat de direction	Mur	Enduit	lissé, gris(e), blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Secrétariat de direction	Plafond	Enduit	compact, imprégné, gris(e), Enduit + dalle béton plancher haut	idem P004	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Secrétariat de direction	Poteau	Enduit	compact, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P005	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cadre principal	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Cadre principal	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P001	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cadre principal	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, marron, blanc(he), Panneaux de cloison + bande	idem P002	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cadre principal	Mur	Enduit	lissé, gris(e), blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cadre principal	Plafond	Enduit	compact, imprégné, gris(e), Enduit + dalle béton plancher haut	idem P004	Résultat d'analyse	/	NON

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
RDC / Cadre principal	Poteau	Enduit	compact, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P005	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cadre adjoint	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Cadre adjoint	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P001	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cadre adjoint	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, marron, blanc(he), Panneaux de cloison + bande	idem P002	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cadre adjoint	Mur	Enduit	lissé, gris(e), blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cadre adjoint	Plafond	Enduit	compact, imprégné, gris(e), Enduit + dalle béton plancher haut	idem P004	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Cadre adjoint	Poteau	Enduit	compact, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P005	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Secrétariat Médical 1	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Secrétariat Médical 1	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P001	Résultat d'analyse	S1	NON
RDC / Secrétariat Médical 1	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, marron, blanc(he), Panneaux de cloison + bande	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Secrétariat Médical 1	Mur	Enduit	lissé, gris(e), blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	S3	NON
RDC / Secrétariat Médical 1	Plafond	Enduit	compact, imprégné, gris(e), Enduit + dalle béton plancher haut	idem P004	Résultat d'analyse	S4	NON
RDC / Secrétariat Médical 1	Poteau	Enduit	compact, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P005	Résultat d'analyse	S5	NON
RDC / Secrétariat Médical 2	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Secrétariat Médical 2	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	P001	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Secrétariat Médical 2	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, marron, blanc(he), Panneaux de cloison + bande	P002	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Secrétariat Médical 2	Mur	Enduit	lissé, gris(e), blanc(he)	P003	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Secrétariat Médical 2	Plafond	Enduit	compact, imprégné, gris(e), Enduit + dalle béton plancher haut	P004	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau 1	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Bureau 1	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P001	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau 1	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, marron, blanc(he), Panneaux de cloison + bande	idem P002	Résultat d'analyse	/	NON

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
RDC / Bureau 1	Mur	Enduit	lissé, gris(e), blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau 1	Plafond	Enduit	compact, imprégné, gris(e), Enduit + dalle béton plancher haut	idem P004	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau 1	Poteau	Enduit	compact, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P005	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau 2	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Bureau 2	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P001	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau 2	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, marron, blanc(he), Panneaux de cloison + bande	idem P002	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau 2	Mur	Enduit	lissé, gris(e), blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau 2	Plafond	Enduit	compact, imprégné, gris(e), Enduit + dalle béton plancher haut	idem P004	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau 2	Poteau	Enduit	compact, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P005	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Salle de réunion	Plafond	Faux plafond	métallique, gris(e), marron, faux plafond à lamelle métallique non démontable	/	Ne contient pas d'amiante par nature	/	NON
RDC / Salle de réunion	Poteau	Enduit	compact, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	P005	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Salle de réunion	Revêtement de sol	Colle de carrelage	mortier, ciment, gris(e)	P006	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Salle de réunion	Revêtement du mur	Colle de plinthe	ciment, blanche, grise	P007	Résultat d'analyse	S7	NON
RDC / Salle de réunion	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, marron, blanc(he), Panneaux de cloison + bande	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Salle de réunion	Mur	Enduit	lissé, gris(e), blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	S3	NON
RDC / Salle de réunion	Plafond	Enduit	compact, imprégné, gris(e), Enduit + dalle béton plancher haut	idem P004	Résultat d'analyse	S4	NON
RDC / Attente	Plafond	Faux plafond	laine de verre, blanc(he), jaune	/	Marquage matériau	/	NON
RDC / Attente	Revêtement de sol	Lé plastique avec sous-couche	souple, beige, gris(e), Revêtement de sol + colle + ragréage	idem P001	Résultat d'analyse	S1	NON
RDC / Attente	Cloison sèche	Panneau de cloison	carton, plâtre, marron, blanc(he), Panneaux de cloison + bande	idem P002	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Attente	Mur	Enduit	lissé, gris(e), blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Attente	Plafond	Enduit	compact, imprégné, gris(e), Enduit + dalle béton plancher haut	idem P004	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Attente	Poteau	Enduit	compact, imprégné, lissé, blanc(he), gris(e)	idem P005	Résultat d'analyse	/	NON

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
RDC / issue de secours	Revêtement du mur	Colle de plinthe	grise, blanche, ciment	P016	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / issue de secours	Revêtement de sol	Colle de carrelage	mortier, ciment, gris(e)	P017	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / issue de secours	Cloison	Enduit	compact, plâtre, blanc(he)	P018	Résultat d'analyse	/	NON

7. ANNEXES

7.1. Parties d'immeuble bâti visitées

La liste ci-dessous présente les parties d'immeuble inspectées dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS. Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

Localisation	Commentaires
RDC / Accueil	/
RDC / dégagement	/
RDC / dégagement	/
RDC / Cabinet médical 1	/
RDC / Cabinet médical 2	/
RDC / Cabinet médical 3	/
RDC / Cabinet médical 4	/
RDC / Cabinet médical 5	/
RDC / Cabinet médical 6	/
RDC / Bureau du médecin chef	/
RDC / Attente - Accueil	/
RDC / Secrétariat de direction	/
RDC / Cadre principal	/
RDC / Cadre adjoint	/
RDC / Secrétariat Médical 1	/
RDC / Archives	/
RDC / Secrétariat Médical 2	/
RDC / Bureau 1	/
RDC / Bureau 2	/
RDC / Salle de réunion	/
RDC / Attente	/
RDC / issue de secours	/

7.2. Croquis de repérage

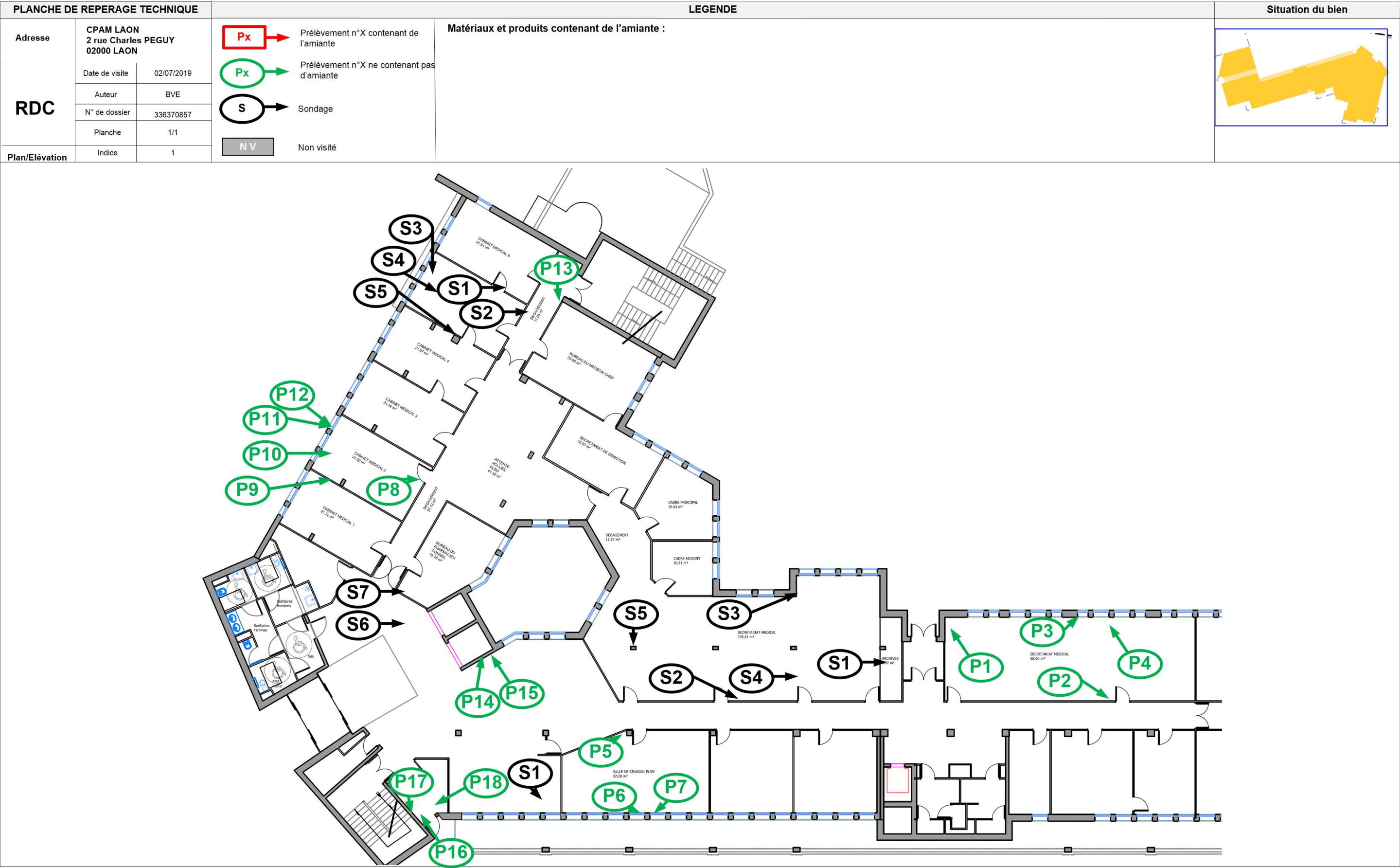


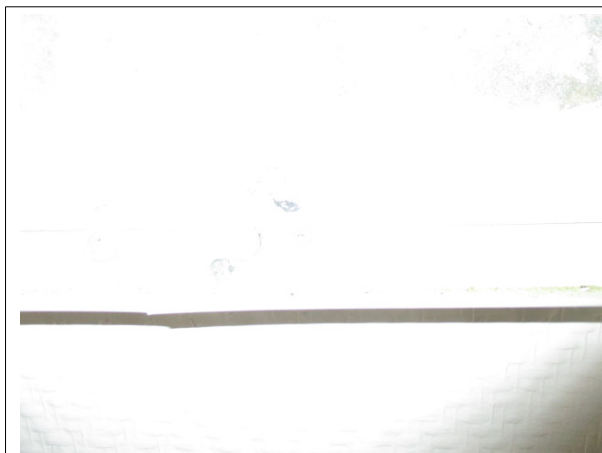
Planche de repérage (la planche de repérage est indissociable du rapport)

Site : CPAM LAON	Adresse : 2 RUE CHARLES PEGUY 02000 LAON	Localisation : RDC
Réalisé par : Alain CHAMPAGNE	N° de planche : 1 / 1	

7.3. Photos



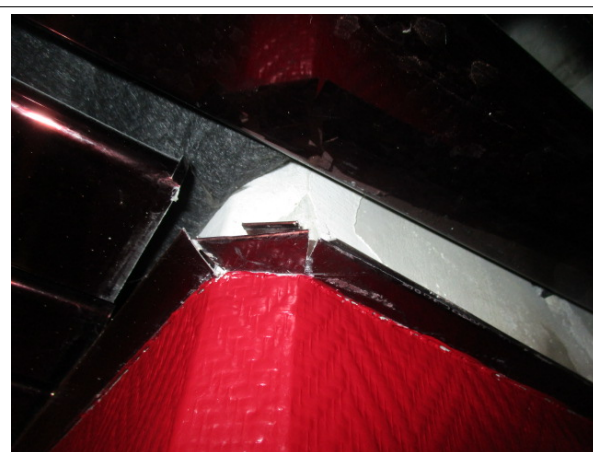
Prélèvement - P001 : RDC / Secrétariat Médical 2 - Lé plastique avec sous-couche- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P003 : RDC / Secrétariat Médical 2 - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P004 : RDC / Secrétariat Médical 2 - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P005 : RDC / Salle de réunion - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P006 : RDC / Salle de réunion - Colle de carrelage- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P007 : RDC / Salle de réunion - Colle de plinthe- (Absence d'amiante)



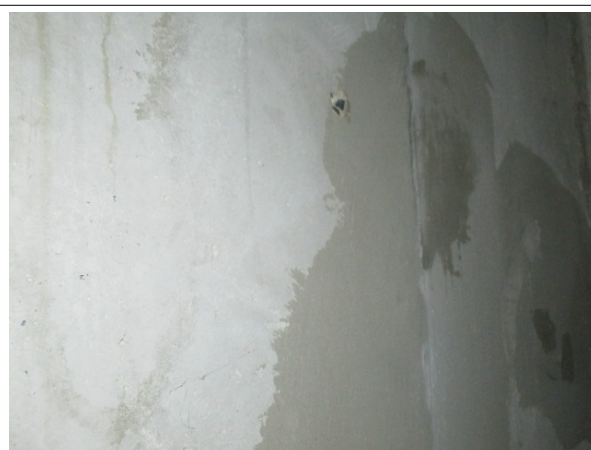
Prélèvement - P008 : RDC / Cabinet médical 2 - Panneau de cloison- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P009 : RDC / Cabinet médical 2 - Enduit- (Absence d'amiante)



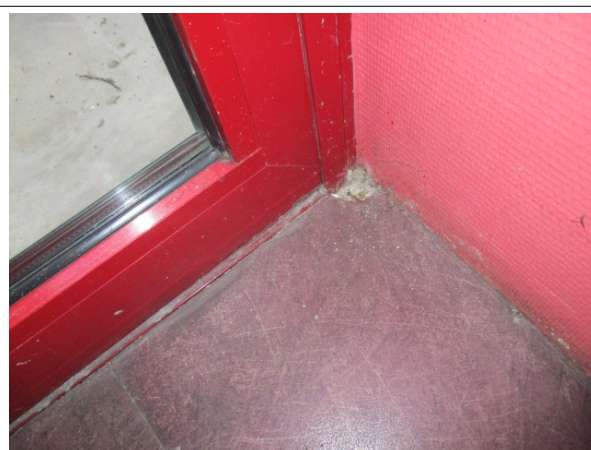
Prélèvement - P010 : RDC / Cabinet médical 2 - Enduit- (Absence d'amiante)



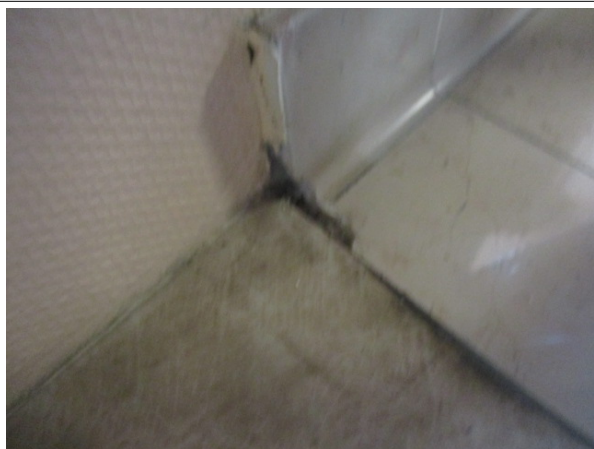
Prélèvement - P011 : RDC / Cabinet médical 2 - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P012 : RDC / Cabinet médical 2 - Lé plastique avec sous-couche- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P013 : RDC / Attente - Accueil - Lé plastique avec sous-couche- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P014 : RDC / Accueil - Colle de carrelage-
(Absence d'amiante)



Prélèvement - P015 : RDC / Accueil - Colle de plinthe-
(Absence d'amiante)



Prélèvement - P016 : RDC / issue de secours - Colle de plinthe
- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P017 : RDC / issue de secours - Colle de
carrelage- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P018 : RDC / issue de secours - Enduit-
(Absence d'amiante)



Déclaré - : RDC / Secrétariat Médical 2 - Faux plafond-
(Absence d'amiante)

7.4. Attestation d'assurance



ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, soussignés **MSIG Insurance Europe AG**, Succursale en France, sis 65 Rue de la Victoire – 75009 PARIS – certifions par la présente que la Société :

BUREAU VERITAS SERVICES France SAS
8 Cours du Triangle
92800 Puteaux

a souscrit auprès de notre Compagnie, pour le compte de sa filiale :

Bureau Veritas Exploitation SAS
8 Cours du Triangle 92800 Puteaux

un contrat d'assurance de **RESPONSABILITE CIVILE** portant le numéro F210.16.0414.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la **RESPONSABILITE CIVILE** pouvant incombent à l'Assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités de diagnostic amiante tels que :

- Diagnostic réglementaire avant travaux ou démolition,
- Assistance technique pour travaux de traitement de l'amiante,
- Repérage amiante (intégration au DTA ou DT parties privatives),
- Repérage amiante avant/après travaux ou démolition,
- Réalisation ou mise à jour du dossier amiante,
- Examen visuel après travaux de désamiantage,
- Mesures de la concentration des fibres d'amiante dans l'air des immeubles bâtis,
- Prélèvement et analyse d'eau afin de rechercher la présence d'amiante en suspension,
- Analyse d'échantillons prélevés par l'Assuré,
- Mesures d'exposition à l'amiante des travailleurs à leurs postes de travail,
- Vérification périodique de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments,
- Diagnostic amiante réglementaire de transaction,
- Diagnostic amiante sur équipements industriels,
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments (décret 2011-610 du 31 mars 2011) y compris le réemploi des matériaux : concernant cette dernière mission il est précisé que les garanties s'appliquent y compris lorsque la mission porte sur des démolitions ne comportant pas de déchets amiantés.

Mais également analyses et/ou prélèvements d'échantillons, missions de recherche d'amiante, conseil en performance énergétique et/ou toutes missions connexes d'assistance technique et/ou de conseil découlant des missions de diagnostics ci-dessus et y compris les estimations financières liées aux propositions de solutions techniques formulées par l'Assuré.

La présente attestation valable du 01/01/2019 au 31/12/2019 à minuit, est délivrée, sous réserve du paiement de la prime d'assurance, pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager la Compagnie au-delà des clauses, termes et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

Paris, le 28/12/18

MSIG Insurance Europe AG
65, rue de la Victoire - 75009 Paris
Tél : 01 40 67 12 34 - Fax : 01 40 67 12 34
RCS Paris 753143882 APE 6512Z

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tél: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne

7.5. Certificat de compétence



BUREAU VERITAS
Certification



BUREAU VERITAS
1828

Certificat
Attribué à

Monsieur Alain CHAMPAGNE

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat
Amiante avec mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	30/06/2017	11/06/2022

Date : 17/03/2019 Numéro de certificat : 2658146

Jacques MATILLON, Président

POU

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diag

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense



MIXTE
Papier
FSC C021765



cofrac

CERTIFICATION
DE PERSONNES
ACCREDITATION
N°4-0087
Liste des sites et
portées disponibles
sur www.cofrac.fr



7.6. Rapports d'essais de laboratoire

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Monsieur Alain CHAMPAGNE
 5 Ter rue Clément Ader
 60200 COMPIEGNE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-HB-069927-01
 Dossier N° : 19N029929
 Référence Dossier : 1510797864/336370857/1

Version du : 06/07/2019 13:14
 Date de réception : 04/07/2019

Page 1/5
 Date d'analyse : 04/07/2019

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	BV3BB3641 Réf. prél : P001 RDC/ Secrétariat Médical 2/Revêtement de sol - Lé plastique avec sous-couche - (souple/beige-gris(e)/Revêtement de sol + colle + ragréage)	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (rouge) ; matériau semi-dur (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	BV3BB3642 Réf. prél : P002 RDC/ Secrétariat Médical 2/Cloison sèche - Panneau de cloison - (carton-plâtre/marron-blanc(he)/P anneaux de cloison + bande)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003 (1)	BV3BB3643 Réf. prél : P003 RDC/ Secrétariat Médical 2/Mur - Enduit - (lissé/gris(e)-blanc(he))	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004 (1)	BV3BB3644 Réf. prél : P004 RDC/ Secrétariat Médical 2/Plafond - Enduit - (compact-imprégné/gris(e)/Enduit + dalle béton plancher haut)	Matériau semi-dur (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).
 Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles
 sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier
 F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE
 Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
 S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
 N° 1- 1593
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-HB-069927-01

Version du : 06/07/2019 13:14

Page 2/5

Dossier N° : 19N029929

Date de réception : 04/07/2019

Date d'analyse : 04/07/2019

Référence Dossier : 1510797864/336370857/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
005	BV3BB3645 Réf. prél : P005 RDC/ Salle de réunion/Poteau - Enduit - (compact-imprégné-lissé/blanc(he)-gris(e))	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (cémenteux) (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	BV3BB3646 Réf. prél : P006 RDC/ Salle de réunion/Revêtement de sol - Colle de carrelage - (mortier-ciment/gris(e))	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007 (1)	BV3BB3647 Réf. prél : P007 RDC/ Salle de réunion/Revêtement du mur - Colle de plinthe - (ciment-blanc-grise)	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	BV3BB3648 Réf. prél : P008 RDC/ Cabinet médical 2/Cloison sèche - Panneau de cloison - (carton-plâtre/blanc(he)-marron/P anneaux de cloison + bande)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)(i)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	BV3BB3649 Réf. prél : P009 RDC/ Cabinet médical 2/Poteau - Enduit - (ciment-imprégné-lissé/blanc(he)-gris(e))	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier

F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE

Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-HB-069927-01

Version du : 06/07/2019 13:14

Page 3/5

Dossier N° : 19N029929

Date de réception : 04/07/2019

Date d'analyse : 04/07/2019

Référence Dossier : 1510797864/336370857/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
010	BV3BB3650 Réf. prél : P010 RDC/ Cabinet médical 2/Plafond - Enduit - (imprégné-lissé-ciment-compact/ gris(e)/Enduit + dalle béton)	Matériau semi-dur de type enduit (cimenteux) (gris) + (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	BV3BB3651 Réf. prél : P011 RDC/ Cabinet médical 2/Mur - Enduit - (lissé-ciment-imprégné-compact/ blanc(he)-gris(e))	Matériau semi-dur de type enduit (cimenteux) (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	BV3BB3652 Réf. prél : P012 RDC/ Cabinet médical 2/Revêtement de sol - Lé plastique avec sous-couche - (souple/beige-gris(e)/Revêtement de sol + colle + ragréage)	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (rouge)(i)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013 (2)	BV3BB3653 Réf. prél : P013 RDC/ Attente - Accueil/Revêtement de sol - Lé plastique avec sous-couche - (souple/violet(te)/Revêtement de sol + colle + ragréage)	Matériau souple de type revêtement de sol (violet)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014	BV3BB3654 Réf. prél : P014 RDC/ Accueil/Revêtement de sol - Colle de carrelage - (mortier-ciment/gris(e))	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier

F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE

Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-HB-069927-01

Version du : 06/07/2019 13:14

Page 4/5

Dossier N° : 19N029929

Date de réception : 04/07/2019

Date d'analyse : 04/07/2019

Référence Dossier : 1510797864/336370857/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
015	BV3BB3655 Réf. prél : P015 RDC/ Accueil/Revêtement du mur - Colle de plinthe - (blanche-grise-ciment)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016	BV3BB3656 Réf. prél : P016 RDC/ issue de secours/Revêtement du mur - Colle de plinthe - (grise-blanche-ciment)	Matériau dur (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
017	BV3BB3657 Réf. prél : P017 RDC/ issue de secours/Revêtement de sol - Colle de carrelage - (mortier-ciment/gris(e))	Matériau dur de type carrelage, faïence (rose) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018 (1)	BV3BB3658 Réf. prél : P018 RDC/ issue de secours/Cloison - Enduit - (compact-plâtre/blanc(he))	Matériau souple (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

Observation(s) échantillon(s)

- (1) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible
- (2) Un matériau de type peinture rouge est présent dans l'échantillon, en quantités trop faibles pour effectuer une analyse représentative de ce matériau.

Observation(s) couche(s)

- (i) La totalité de la couche a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier

F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE

Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-HB-069927-01

Dossier N° : 19N029929

Référence Dossier : 1510797864/336370857/1

Version du : 06/07/2019 13:14

Date de réception : 04/07/2019

Page 5/5

Date d'analyse : 04/07/2019



Etienne Paul

Technicien Analyste en Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier

F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE

Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr